

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Identificateur du produit/Nom commercial: Jet air
Code du produit/Identification interne: CH300
Usage du produit/Description: Agent pour enlever la poussière (gaz)
Nom chimique : Difluoroéthane-1,1
Famille chimique: Alcane halogéné
Date de la fiche signalétique 1^{er} Juin, 2011
Identificateur du fournisseur: DEK Canada Inc.
1928 St-Régis, Dorval, Qc, H9P 1H6
Téléphone 514-685-5800 • 1-800-361-3198 Internet www.dekcanada.com
Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)
Identificateur du fabricant: Même que le fournisseur
Numéro de téléphone d'urgence: Même que le fournisseur
Classification SIMDUT: A – Gaz comprimé
B5 – Aérosol inflammable

SECTION 2 - COMPOSITION CHIMIQUE / INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients dangereux	No. CAS	% (poids)	DL ₅₀ (espèce, voie)	CL ₅₀ (espèce)
Difluoroéthane-1,1 (HFC-152A)	75-37-6	100	P/D	977 g/m ³ 2 heures (rat)

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**Vue d'ensemble en cas d'urgence**

AÉROSOL INFLAMMABLE. Les vapeurs peuvent s'enflammer et causer un retour de flamme. Contenu sous pression. Peut causer des irritations transitoires ou engelures légères à la peau et aux yeux.

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

Voie d'administration Peau, yeux, ingestion et inhalation

Effets de l'exposition de courte durée (aiguë) et de l'exposition prolongée (chronique):

Inhalation:

Peu probable. L'inhalation excessive peut causer la suffocation. A long terme, l'inhalation excessive de ce produit peut causer une hypertrophie du foie et des reins ainsi que des dommages pulmonaires.

Peau:

Peut causer des irritations transitoires ou engelures légères (causées par le froid) à la peau. L'exposition prolongée peut causer des engelures plus sévères.

Yeux:

Peut causer des irritations transitoires ou engelures légères (causées par le froid) aux yeux. L'exposition prolongée peut causer des engelures plus sévères.

Ingestion:

Peu probable. L'ingestion prolongée peut causer des irritations transitoires ou engelures légères à la bouche.

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Inhalation:**

Retirer les sources de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la victime ne respire plus, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Contact cutané:

Rincer doucement la région affectée avec de l'eau courante tiède. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact oculaire:

Rincer doucement et immédiatement les yeux affectés avec de l'eau tiède. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Ingestion:

Rincer doucement et immédiatement la bouche avec de l'eau tiède.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité: AÉROSOL INFLAMMABLE.
S'enflamme dans des conditions normales d'utilisation.

Point d'éclair (méthode) : < -50°C

Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : 3,9

Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : 16,9

Sensibilité aux chocs: Les aérosols peuvent exploser ou être projetés comme un projectile suite à un impact mécanique.

Sensibilité aux décharges électrostatiques: P/D

Température d'auto-inflammation: 154°C

Moyens d'extinction:

Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse appropriée.

Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations toxiques/irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des espaces restreints, causant un danger de toxicité et d'inflammabilité. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits toxiques libérés lors de la combustion. Les contenants fermés peuvent exploser avec l'augmentation de la pression causée par la chaleur. Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés et ainsi prévenir cette situation.

Produits de combustion dangereux:

Les oxydes de carbone et autres gaz irritants pouvant comprendre d'autres produits toxiques.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Protection personnelle:

Restreindre l'accès jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Retirer toutes les sources d'ignition. Retirer ou isoler les matières inflammables ou combustibles. Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8). Aérer le secteur.

Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Éloigner les matières pouvant brûler. Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Déposer dans un contenant approprié, avec couvercle et le bon étiquetage.

Précautions environnementales:

Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements locaux et nationaux.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il est très important de s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit chimique doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à l'utilisation. Ne pas utiliser ce produit près des secteurs de soudage, des flammes ou des surfaces chaudes. Assurez-vous de bien aérer après que la zone isolée ait été traitée. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Supposer que les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles.

Exigences en matière d'entreposage:

Entreposer dans un endroit frais et bien ventilé, loin de la chaleur et de toutes sources d'ignition. Garder le secteur libre de toutes sources d'ignition. Entreposer loin des matières incompatibles. Faites l'inspection de tous les contenants reçus afin de vous assurer qu'ils sont bien étiquetés et qu'ils ne sont pas endommagés. Entreposer dans des contenants adéquats et correctement étiquetés. Garder les contenants bien fermés. Les contenants vides sont toujours dangereux. Le secteur d'entreposage doit être clairement identifié, libre d'obstacles et accessible seulement par le personnel qualifié. Périodiquement, faites une inspection afin de détecter des fuites.

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**Mesures d'ingénierie:**

Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation. Système de ventilation locale recommandé pour garder les concentrations de contaminants bien inférieures aux limites d'exposition.

Protection des voies respiratoires:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un respirateur homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues.

Vêtement et équipement de protection:

Aucun requis dans des conditions normales d'utilisation. Si nécessaire, porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), et autres vêtements pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes de sécurité pour empêcher un contact prolongé ou répété avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.

Commentaires:

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer le produit. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Gaz inodore transparent.

Seuil de l'odeur: P/D

pH: P/D

Point d'ébullition: -25°C

Point de fusion/congélation: P/D

Tension de vapeur (@ 20°C): 87 psi @ 25°C

Coefficient de répartition huile/eau: P/D

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Densité (eau = 1): S/O

Densité de vapeur (Air = 1): > 1 plus lourde que l'air

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1): P/D

% volatilité (volume): 100

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité: Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation dangereuse ne surviendra.

Conditions à éviter:

Éviter les agents oxydants forts, les métaux comme Potassium, Calcium, Magnésium, poudre d'Aluminium et de Zinc. Garder loin des sources d'ignition. Ne pas exposer les contenants à des impacts mécaniques et des températures excédant 50°C (122°F).

Matières incompatibles:

Éviter les agents oxydants forts, les métaux comme Potassium, Calcium, Magnésium, poudre d'Aluminium et de Zinc.

Produits de décomposition dangereux: Aucun rapporté

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Limites d'exposition: P/D pour le produit.

Ingrédient	OSHA PEL		ACGIH TLV		Autres limites d'exposition
	TWA	STEL	TWA	STEL	
Difluoroéthane-1,1	P/D	P/D	P/D	P/D	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité:

Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP ou OSHA comme étant cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction: P/D

Sensibilisation de la peau: P/D

Sensibilisation des voies respiratoires: P/D

Matières synergiques: P/D

SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement: Ce produit contient du Difluoroéthane-1,1 (HFC-152A), un gaz qui peut contribuer à l'effet de serre sur la Terre.

Caractéristiques environnementales importantes: P/D

Toxicité pour les organismes aquatiques: P/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS**Conditions d'entreposage et de manutention:**

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination:

Passer en revue les exigences fédérales, provinciales et locales avant l'élimination.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) :**

Classification TMD: AÉROSOLS; Classe 2.1; UN1950

Cas spécial: Produit peut aussi être expédié comme QUANTITÉ LIMITÉE/BIEN DE CONSOMMATION tel que stipulé à l'article 1.17 du TMD.

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION**Au Canada****Renseignements SIMDUT:**

Le produit est réglementé selon le Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) au Canada.

*Ce produit a été classifié conformément aux critères de risques énumérés dans le Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et cette fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPC.***Système d'identification de matières dangereuses :**

SANTÉ: 1 INFLAMMABILITÉ: 4 RÉACTIVITÉ: 1 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.

INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

National Fire Protection Association (NFPA):

SANTÉ: 1 INFLAMMABILITÉ: 4 RÉACTIVITÉ: 1 PROTECTION PERSONNELLE: Section 8.

INDICES DE RISQUES: 0 Minimal 1 Léger 2 Modéré 3 Sérieux 4 Grave

Renseignements OSHA États-Unis :

Ce produit est réglementé selon OSHA. Cette fiche contient tous les renseignements requis par OSHA.

Renseignements TSCA États-Unis : Les ingrédients sont inscrits sur la TSCA.**New Jersey Labeling Requirements:** Ingredients to be disclosed on product labelling : Refer to Section 2.**California Proposition 65:** This product may contain traces of chemicals that are known to the State of California to cause cancer or other reproductive harm.**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS****Préparée par:** NSS ENTREPRISE INC. pour DEK Canada Inc.**Numéro de téléphone:** Téléphone 514-685-5800 • 1-800-361-3198 Internet www.dekcanada.com**Références:**

1. Les fiches signalétiques du fabricant/fournisseur.
2. CSST, Répertoire Toxicologique, Les produits, 2011.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCInfoWeb databases, 2011.

Abréviations:

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CFR	Code of Federal Regulations (Transport aux États-Unis)
DOT	Department of Transport (É. U.)
DSL	Domestic Substance List
IARC	International Agency for Research on Cancer
CL	Concentration létale
DL	Dose létale
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency

Fin de la fiche signalétique